TRANSMISSIBILITÉ DES EXPLOITATIONS

UN DISPOSITIF PERFORMANT DE DIAGNOSTIC ET DE RÉFLEXION

INTERVIEW DE
Éric FERRÉ
Responsable du Pôle Installation-transmission
de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

Les Chambres d'agriculture de Poitou-Charente, avec le concours de multiples partenaires (filières bovines, caprines, agences de l'eau), ont élaboré et mis au point un dispositif de diagnostic et de réflexion visant à favoriser la transmissibilité des exploitations agricoles. Ce dispositif repose à la fois sur une démarche individuelle et collective.

Il y a près de deux ans, le GIE élevage a passé une convention avec les Chambres d'agriculture de Poitou-Charentes pour mettre en œuvre un dispositif de repérage de futurs cédants et engager une réflexion sur la transmissibilité des exploitations. Les conseillers ont alors élaboré un référentiel pour identifier les « points sensibles » des exploitations en matière de transmissibilité.

Comment s'est mis en place le dispositif de repérage des cédants et de réflexion sur la transmissibilité des exploitations ?

Le partenariat entre les Chambres d'agriculture de Poitou-Charentes et le GIE élevage est un élément fondateur du projet. Certains techniciens de groupements ou de laiterie ont collaboré activement à ce projet et facilitent notre entrée en matière avec les exploitants.

Le principe de repérage est maintenant en place depuis 4 à 5 ans.

Dans un premier temps nous avons commencé à rencontrer des personnes proches de la retraite. Notre démarche de repérage avançant dans le temps, nous nous trouvions confrontés à des exploitants de plus en plus jeunes et nous nous sommes rendu compte que les éléments abordés dans le cadre de ces rencontres avaient moins de résonance. L'échéance d'un départ à la retraite se trouvant éloigné, la nécessité d'anticiper ces questions de transmission semblait avoir moins d'écho. Cela nous a conduits à reconsidérer notre approche pour l'adapter à ce public plus jeune et à travailler sur la question de la transmissibilité de l'exploitation. Les réflexions engagées avec l'exploitant portent, dans ce cas, sur le pilotage stratégique à court, moyen et long terme.

1 La première étape consiste à réaliser un diagnostic pour identifier la situation de l'exploitation et déterminer les points de fragilité relatifs à sa transmissibilité. Un questionnaire comportant huit thèmes spécifiques, nous permet de révéler les points sensibles. Les thématiques travaillées sont : cf encart p 37.

2 Cette étape de décryptage débouche sur une discussion entre le conseiller et l'agriculteur pour partager les préconisations et construire le plan d'action.

Nous insistons sur le fait qu'une transmission réussie repose sur une stratégie murement réfléchie en amont et mise en œuvre tout au long de la carrière de l'agriculteur.

Pour les Chambres d'agriculture il est intéressant d'effectuer une restitution globale et collective des enquêtes pour sensibiliser l'ensemble des secteurs concernés sur les failles et faiblesses liées aux problématiques de transmission.

LES SOLUTIONS ET OUTILS PROPOSÉS PAR LES RÉSULTATS DES DIAGNOSTICS ET RÉFLEXIONS BÉNÉFICIERONT À L'ENSEMBLE DES ÉLEVEURS DE LA RACE « PARTHENAISE » POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE TOUTE LEUR FILIÈRE.

LES 8 THÉMATIQUES DU QUESTIONNAIRE TRANSMISSIBILITÉ

- Rentabilité économique
- Dimensions sociales
- Engagement contrat
- Environnement - Voisinage
- Maîtrise du foncier
- Travail - main d'œuvre
- Bâtiments
- Maison d'habitation

Dynamique des départs en retraites et des installations en Poitou-Charente

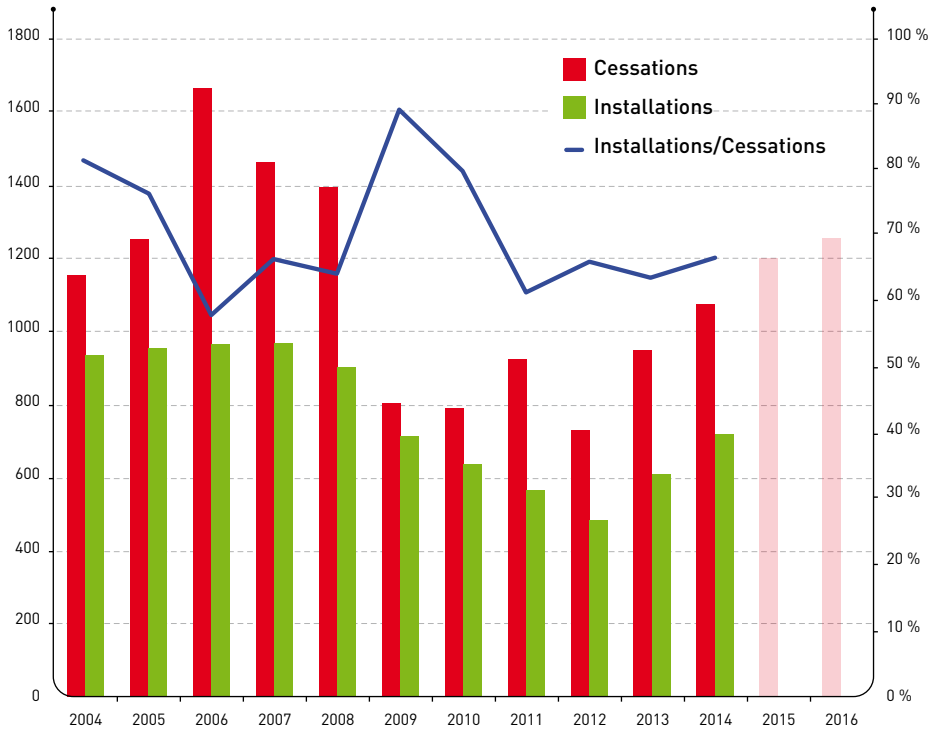

Cette démarche ne s'appuie pas uniquement sur des entretiens individuels, mais également sur une approche collective. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Après de multiples entretiens individuels, il est intéressant d'effectuer une restitution globale et collective pour sensibiliser l'ensemble des secteurs concernés sur les failles et faiblesses liées à ces problématiques de transmission. Des réponses à des problématiques individuelles peuvent également être apportées en collectif. Si certains leviers liés à la transmission viennent de choix stratégiques réfléchis et mis en œuvre par l'exploitant, l'accompagnement des filières et groupements d'agriculteurs reste essentiel. Par exemple, le travail est mené actuellement avec un groupe d'éleveurs de l'OS Parthenaises. Il est composé d'agriculteurs qui valorisent particulièrement bien cette viande de qualité. Le capital important de ces exploitations, ainsi que leur rentabilité acceptable, constituent paradoxalement des limites à leur « reprenabilité ». En face se trouvent des repreneurs ou des porteurs de projets qui n'ont pas toujours la capacité financière de reprendre cet outil.

Comment conserver une certaine rentabilité en essayant de limiter le capital à transmettre ?

Stratégiquement, il faut donc amener les éleveurs concernés à réfléchir sur un processus de décapitalisation progressive pour rendre leur exploitation attractive à la reprise. Cette phase de décapitalisation sans perte de productivité doit être accompagnée. Nous travaillons sur des cas concrets existants, en faisant intervenir des partenaires bancaires et les acteurs de la filière. Il nous appartient d'imaginer des scénarios puis, de les restituer au plus grand nombre pour en discuter et élaborer l'accompagnement et le programme d'actions stratégiques (individuelles et collectives). Les solutions et outils ainsi proposés bénéficieront à l'ensemble des éleveurs de cette race Parthenaise pour assurer la pérennité de toute leur filière. ●

Propos recueillis par
Victor SIMÉON et Amandine KERGUILLEC
Chambres d'agriculture France